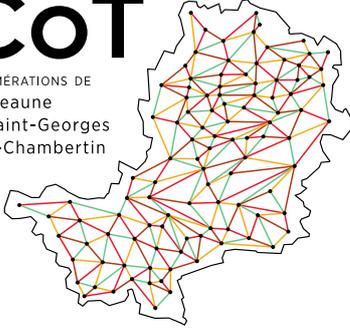


SCoT

AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin



Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité Syndical

Beaune, le 14 juin 2023

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 28 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous arrivons au terme de notre procédure de révision du Schéma de Cohérence Territoriale. Je tenais à nouveau à vous remercier, toutes et tous, pour votre implication et le travail fourni depuis ces quatre années pour aboutir à la finalisation de ce document.

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu le **MERCREDI 28 JUIN 2023 à 19h00**, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune, salle plénière.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal de la séance du comité syndical du 22 mars 2023
- Installation de Monsieur Jacques MERRA en remplacement de Monsieur Michel CADOUX
- Délibération :
 - o C 23/11 – Approbation du SCoT révisé
- Point d'information sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme

L'ensemble des documents joints à cette convocation sont à retrouver sur le site internet :

<https://www.beaunecoteetsud.com/vos-services/le-scot/comite-syndical-du-28-juin-2023/>

Mot de passe : CS28062023

En cas de problème d'accès, veuillez contacter Sandra COUDERT, chargée de mission SCoT par mail sandra.coudert@ccgevreynuits.com ou par téléphone : 06 16 60 51 82.

Siège social

Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

Secrétariat

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX
Tél. +33(0)3 80 27 04 80

J'aurai le plaisir, à l'issue de cette séance, de vous proposer un verre de l'amitié afin de marquer l'aboutissement de ce long parcours par un moment de convivialité.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat,
Pierre BOLZE



PJ :

- Le procès-verbal de la séance du comité syndical du 22 mars 2023
- La délibération de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges C/23/62 – Syndicat Mixte du SCoT des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin - Remplacement d'un délégué communautaire
- Le projet de délibération C 23/11 - Approbation du SCoT révisé
- Le rapport de la commission d'enquête
- Les conclusions motivées et l'avis de la commission d'enquête
- La note synthétique relative aux modifications effectuées sur le projet de SCoT arrêté
- Le tableau récapitulatif des modifications effectuées suite aux avis PPA et à l'enquête publique
- Dossier du projet de SCOT en vue de son approbation :
 - Le rapport de présentation – partie 1 – État Initial de l'Environnement
 - Le rapport de présentation – partie 2 – Diagnostic paysager et urbain
 - Le rapport de présentation – partie 3 – Diagnostic socioéconomique
 - Le rapport de présentation – partie 4 – Justification des choix et évaluation environnementale
 - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
 - Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)
 - Les cartes associées au DOO :
 - La carte préservation de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques
 - La carte des orientations paysagères et patrimoniales
 - La carte préservation de la ressource en eau